

Voilà donc qui est bien compris. Grâce au ciel, nous respirons ; et maintenant qu'un misérable respect huma... ne nous retient plus, maintenant que l'amitié, au lieu de nous trahir, nous seconde, nous pouvons franchement nous livrer aux inspirations les plus nobles de la conscience. Interrogeons-la donc, elle qui doit être notre guide comme elle est notre juge. Demandons-lui quelle est, pour nous affirmer dans la bonne conduite, la règle la plus sûre.

Elle nous répond :

" Ce que tu me demandes, je te l'ai dit dès ton enfance. Descends en toi-même. Qui es-tu ? N'es-tu pas un homme, c'est-à-dire un être créé, fini, imparfait, destiné à arriver par les épreuves de cette vie à une vie meilleure ?

" C'est du ciel que te viendra la force ; du ciel, d'où veille sur toi l'Être créateur, infini, parfait, tout-puissant, éternel. N'abandonne pas Dieu, et Dieu ne t'abandonnera pas.

" Aie donc toujours devant les yeux de ton âme cette idée de Dieu, qui remplit tout, qui explique tout, et sans lequel rien ne s'explique, ni avant cette vie, ni pendant cette vie, ni après cette vie ; de Dieu, auteur de notre être, inspirateur de nos consciences, juge de nos actes, rémunérateur de nos vertus."

Où, Joseph, contre toutes les séductions de la jeunesse, il n'est pas de plus puissante sauvegarde que le sentiment religieux.

Une âme nourrie du sentiment religieux produit spontanément toutes les bonnes pensées ; elles émanent d'elle sans effort, et se traduisent naturellement et d'elles-mêmes en bonnes actions.

La religion n'apprend pas seulement à l'ouvrier à supporter son labeur ; elle lui apprend à l'aimer, à l'honorer ; elle lui présente comme son perpétuel modèle Celui qui, employant à une occupation manuelle la plus grande partie de sa vie terrestre, a par là même sanctifié et pour ainsi dire divinisé le travail.

La religion ne préserve pas l'ouvrier des afflictions, mais elle y mêle des consolations toutes-puissantes ; elle ne le préserve pas de ce que nous appelons les misères de la vie, mais elle le préserve des véritables misères, c'est-à-dire des vices, elle lui apprend à juger la richesse du monde selon ce qu'elle est, et elle est elle-même pour lui la vraie richesse,

Par l'heureuse influence de la religion, la maison de l'ouvrier reste chaste et pure ; ses filles font sa consolation, et ses fils honorent ses cheveux blancs.

Croyez-moi, Joseph, vous n'irez jamais à l'é-

glise que vous n'en sortiez meilleur. Votre intelligence y gagnera autant que votre âme.

Institutions économiques corporatives en France

La coopération enseigne aussi l'*harmonie sociale*. On y touche du doigt l'utilité du concours de la classe dirigeante, soit pour coordonner les règlements et chercher les meilleures méthodes, soit pour apporter dans les conseils le fruit d'une longue expérience des affaires, soit pour augmenter la puissance consummatrice de l'ouvrier et l'aider par ce moyen à obtenir un plus fécond résultat.

L'union des ouvriers entre eux est singulièrement favorisée par les conseils multipliés autant que le permet la diversité des branches de vente, chacun d'eux mettant son ardeur à augmenter le nombre des adhérents et à répondre à la confiance des mandants.

Le paiement comptant peut être considéré comme le bienfait le plus grand pour les familles ouvrières. Cette réforme économique multiplie les salaires, conduit à l'épargne, donne une véritable aisance, tandis que les achats à crédit engendrent le gaspillage, la misère et un esclavage véritable. Car l'acheteur qui doit n'a plus aucune liberté vis-à-vis de son vendeur, et celui-ci peut tout se permettre à son égard.

Deux objections ont été faites pour le paiement comptant : l'existence des dettes est une détresse passagère. Les corporations en France ont trouvé la solution de ces deux objections.

Le paiement des dettes se fait de la façon suivante : le trésorier de la Corporation dresse la liste et le montant des créances avec le chef de famille. Celui-ci prend l'engagement d'apporter une somme fixe par semaine, par quinzaine, par mois. Le trésorier s'oblige à son tour, à l'égard de chacun des créanciers, pour un quantième pour cent chaque trimestre jusqu'à lettre contraire. Tant que la famille accomplit ses promesses, la Corporation remplit les siennes ; si le chef de famille cessait de tenir ses engagements, le trésorier écrirait immédiatement à chacun des fournisseurs pour reprendre sa liberté. On voit clairement que par ce moyen la corporation ne donne jamais que ce qu'elle reçoit. Quant au débiteur, le plus souvent, les bénéfices résultant du paiement comptant suffisent pour ses versements, et ainsi il paie ses dettes sans qu'il lui en coûte rien.